

St LO, Hennebont, Lamballe, Villeneuve..voilà des exemples d'actions en territoire..Elles ont toute un point commun. Une dynamique locale qui engage les collectivités et les acteurs de la filière.

Une association prévue pour défendre le haras

Il en a été question au conseil municipal de Saint-Lô, lundi soir. Et également à la communauté de communes, hier soir mardi 27 octobre : une association est en cours de création pour défendre le haras, sur lequel plane des menaces, en ce qui concerne la pérennité de son activité. Les élus estiment inacceptable que le Haras soit fragilisé alors que l'élevage représente une économie fondamentale pour la région. La réunion fondatrice de l'association de défense aura lieu dans quelques jours, début novembre. Cette association va réunir collectivités, représentants des personnels et acteurs de la filière équine.

Cor"Le haras de St-Lô n'est pas menacé par les restructurations liées à la réorganisation prochaine des Haras Nationaux". JF. Le Grand, président du Conseil Général et Philippe Gosselin semblent avoir eu des indications en ce sens, selon un court communiqué. Le maire de St lô F. Digard indique lui que le préfet de région s'est voulu rassurant sur ce point également. Il n'empêche : avant tout engagement précis, écrit et durable du plus haut niveau de l'Etat, les élus saint-lois, inquiets et les associations partenaires gardent en projet la création d'une association de défense du haras, début novembre. Certes les bâtiments du haras vont subsister comme patrimoine modèle à St-Lô, mais les effectifs actuels et les activités ? dialement

Haras de Saint-Lô: élus et salariés en attente d'un écrit

Selon les UMP Jean-François Le Grand, sénateur de la Manche, président du conseil général et Philippe Gosselin, député de Saint-Lô, « **Le haras de Saint-Lô n'est pas menacé par les restructurations liées à la réorganisation prochaine des haras nationaux.** » Une assurance qu'ils ont reçue du cabinet de la directrice des haras nationaux.

Une bonne nouvelle qui ne rassure pas complètement les salariés qui attendent un écrit confirmant cette décision. Tous attendent également de voir quelle sera la place de Saint-Lô dans le schéma des haras nationaux qui doit être mis en place début 2010.

La directrice des haras nationaux, Nicole Blanc, est pour le moment toujours aussi silencieuse.

Une délégation jeudi à Paris pour défendre le haras de Lamballe

Afin de défendre la cause du Haras de Lamballe, une délégation rencontrera, jeudi, à 14 h, Pascal Viné, directeur du cabinet du ministre de l'Agriculture. De son côté, une délégation d'Hennebont, autre haras breton également sur la sellette du fait du projet de réforme des Haras nationaux, sera, elle, reçue au ministère de l'Agriculture le 10 novembre. Une démarche commune à Lamballe et Hennebont est néanmoins entreprise par l'intermédiaire du président du conseil régional qui a adressé une demande de rendez-vous conjoint au ministère.

La délégation lamballaise sera composée de Jacqueline Chevé, sénatrice, Marc Le Fur, député de la 3e circonscription des Côtes-d'Armor, Anne-Marie Crolais, conseillère régionale, Loïc Cauret, président de Lamballe communauté et maire de Lamballe, Philippe Hercouët, président du Syndicat mixte du Haras de Lamballe et un membre du conseil général.

Cantal - Quel avenir pour les haras nationaux ?

L'établissement d'Aurillac menacé... Le personnel entre colère et inquiétude.

Les Haras d'Aurillac renaîtront-ils de leurs cendres ? En juillet 2008, un incendie avait détruit en grande partie les installations. Depuis, les travaux n'ont pas été réalisés malgré les promesses du ministre de l'agriculture de l'époque, Michel Barnier. Ce dernier avait affirmé que les bâtiments endommagés seraient reconstruits...

Or aujourd'hui, les haras nationaux sont en pleine restructuration. Seuls cinq des vingt-deux établissements devraient être maintenus dans l'hexagone. Les haras d'Aurillac sont plus que jamais menacés.

Un an de sursis pour les haras nationaux

En dépit d'une activité en baisse, le centre technique des haras de Villeneuve devrait voir son activité maintenue en 2010. (photo archives « so ».)

Jusqu'alors, la plus grande inquiétude planait sur le devenir du site villeneuvois des haras nationaux. Les menaces de fermetures de ce centre implanté depuis deux cents ans en plein coeur de la bastide sont aujourd'hui écartées. Du moins provisoirement. En effet, le centre de reproduction de Villeneuve devrait normalement poursuivre son activité en 2010.

« Celle-ci est en baisse constante et extrêmement faible en 2009 avec moins de 60 juments saillies. Mais nous avons toutefois retenu l'option de maintenir en 2010 la partie reproduction et identification sur le site villeneuvois, en espérant que les budgets impartis nous seront attribués par le ministère de l'Agriculture », indique Pascal Brun, directeur régional des haras en charge des treize centres techniques répartis à travers le grand Sud-Ouest de la France (Aquitaine et Midi-Pyrénées). Une nouvelle accueillie avec un vif soulagement par Aurélien Lafargue, le président du syndicat départemental des éleveurs d'Anglo-arabes et de chevaux de sport : « Maintenir cette activité à Villeneuve ne représente pas des frais budgétaires énormes et il était très important d'obtenir cette année de transition pour tous les éleveurs de chevaux de sports et de loisir établis à travers le Villeneuvois. Ce sursis va nous permettre de mieux préparer l'avenir ».

Car à compter de l'année prochaine, d'importantes réformes vont être mises en place sur le plan national. Elles prévoient notamment de regrouper les centres techniques au sein d'un groupement d'intérêt public dont l'État détiendrait 51 % et le privé les 49 % restants. Par ailleurs, il est envisagé un rapprochement entre les haras nationaux et l'École nationale d'équitation de Saumur.

Si pour 2010 l'avenir du site villeneuvois apparaît désormais préservé, les plus grands doutes planent toujours à compter de 2011